



Programme des Nations Unies pour l'environnement



Distr.
RESTREINTE
UNEP/WG.53/3
22 janvier 1981
FRANCAIS
Original: ANGLAIS

Réunion d'experts du financement
et de la programmation des pays
côtiers de la Méditerranée
Genève, 26-30 janvier 1981

ORDRE DU JOUR ANNOTE

La Réunion intergouvernementale des Etats côtiers de la Méditerranée sur l'état d'avancement du Plan d'action pour la Méditerranée, Barcelone, 11-13 février 1980, a fait siennes la proposition de la délégation française d'organiser une réunion d'experts du financement et de la programmation avant la prochaine réunion des Parties contractantes afin de procéder à une évaluation exacte des prévisions de programme et budgétaires pour 1981, 1982 et 1983 (UNEP/IG.18/7, paragraphe 53).

Le programme de travail et le budget proposés dans le document UNEP/WG.53/2 et Add.1 se composent de sous-programmes qui sont des propositions convenues de réunions de groupes d'experts et de consultations inter-agences ayant eu lieu dans le courant de 1980.

Les experts du financement et de la programmation n'auront donc pas à ouvrir à nouveau la discussion sur le fond de ces propositions; ils seront, par contre, priés d'examiner d'une manière détaillée, leurs incidences financières, le coût total du programme, l'équilibre d'ensemble de ses différentes composantes et faire des recommandations à la deuxième Réunion des Parties contractantes, qui se réunira à Cannes du 2 au 7 mars 1981, sur les questions de financement et de programmation.

Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la réunion

La réunion s'ouvrira le lundi 26 janvier 1981, au Palais des Nations, Salle XXIII à 10 heures.

Le Directeur du Centre d'activités du programme des Mers régionales (RS/PAC) souhaitera la bienvenue aux participants au nom du Directeur exécutif.

Le Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée prononcera l'allocation d'ouverture qui sera suivie d'un exposé du Directeur du RS/PAC sur la situation des autres programmes régionaux.

Point 2 de l'ordre du jour - Organisation de la réunion

- a) Le Règlement intérieur des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et les protocoles y relatifs sera appliqué (document UNEP/IG.14/9, Annexe VII).
- b) Les travaux devraient se dérouler suivant le calendrier proposé à l'annexe du présent document.
- c) Election du bureau - Après une pause brève, la réunion devrait élire un Président, deux Vice-présidents et un Rapporteur.
- d) Adoption de l'ordre du jour - L'ordre du jour provisoire a été distribué sous la cote UNEP/WG.53/1.

Point 3 de l'ordre du jour - Examen du programme de travail relatif au Plan d'action pour la Méditerranée et du budget proposés pour la période triennale 1981-1983

Les propositions sont contenues dans le document UNEP/WG.53/2 et Addendum 1.

3 a) Débat général

Dans son discours d'ouverture, le Coordonnateur aura décrit les différentes étapes suivies dans l'élaboration des propositions qui sont présentées, exposé la situation financière telle qu'elle se présente actuellement et les perspectives pour les années 1981-1983. Le débat général devrait se terminer par la séance de l'après-midi.

3 b) Coût de la coordination, des réunions et questions d'ordre juridique y compris les aires spécialement protégées de la Méditerranée

Le Coordonnateur présentera les chapitres 1, 2 et 3 de la Section I et le chapitre 9 de la Section II.

3 c) MED POL (Phase II)

Le Directeur du Centre d'activités du programme des Mers régionales (RS/PAC) présentera les recommandations de la Réunion d'experts chargés d'évaluer la phase pilote du programme MED POL et d'élaborer un programme à long-terme de surveillance continue et de recherche relatif au Plan d'action pour la Méditerranée qui s'est tenue à Genève les 12-16 janvier 1981. Ces recommandations figurent au document UNEP/WG.46/9.

Les coûts estimatifs figurent au document UNEP/WG.53/2, Addendum 1, Annexe II.

3 d) Les besoins du MED POL en ce qui concerne le traitement des données seront présentés par le Directeur du RS/PAC. (voir Section I, chapitre 7).

3 e) Centre régional de lutte contre la pollution de la Méditerranée par les hydrocarbures

Le représentant de l'OMCI présentera les recommandations de la Réunion d'évaluation des activités du Centre régional méditerranéen de lutte contre la pollution par les hydrocarbures qui s'est tenu à Malte du 17 au 21 novembre 1980 (voir Section I, chapitre 8).

3 f) Plan bleu

Les recommandations du Groupe de coordination et de synthèse du Plan bleu faites lors de sa réunion des 15-20 décembre 1980 à Sophia Antipolis seront présentées par l'un des membres du GCS (voir Section II, chapitre 1).

3 g) Programme d'actions prioritaires

Le Coordonnateur de l'Unité conjointe PNUD/PNUE fera part à la réunion des derniers développements relatifs au programme d'actions prioritaires. Le représentant du PNUD fera ensuite une déclaration.

Les activités proposées pour 1981-1983 seront présentées par un représentant du Centre de Split PAP/CAR (voir Section II, Chapitres 2 à 8).

3 h) Installations portuaires d'accueil, formation et information

Le Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée présentera les propositions contenues dans la Section II, chapitres 10, 11 et 12.

Point 4 de l'ordre du jour - Questions diverses

Les participants pourront soulever sous ce point toute autre question afférente à la réunion.

Point 5 de l'ordre du jour - Adoption du rapport

Un projet de rapport sera soumis aux participants pour approbation.

Point 6 de l'ordre du jour - Clôture de la réunion

La réunion devrait se terminer à 17 h.30 le vendredi 30 janvier 1981.

PROJET DE CALENDRIER DES REUNIONS

| <u>Date</u> | <u>Séances</u> | <u>Point de l'ordre du jour</u> | <u>Chapitres et composantes du programme</u> |
|--|----------------|-------------------------------------|---|
| Lundi 26 janvier | matin | 1 | Ouverture de la réunion |
| | | 2 | Organisation de la réunion |
| | | 3 | Débat général |
| | après-midi | 3 | Débat général (suite) |
| Mardi 27 janvier | matin | 3 | Section I, chapitre 1: Coordination |
| | | | Section I, chapitre 2: Réunions |
| | | | Section I, chapitre 3: Questions juridiques |
| | après-midi | 3 | Section II, chapitre 9: Aires spécialement protégées |
| Section I, chapitres 4, 5 et 6: MED POL Section I, chapitre 7: Traitement des données | | | |
| Mercredi 28 janvier | matin | 3 | Section I, chapitre 8: Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures |
| | | | Section II, chapitre 1: Plan bleu |
| | après-midi | 3 | Section II, chapitre 1: Plan bleu (suite) |
| | | | Section II, chapitre 10: Installations portuaires d'accueil Section II, chapitre 11: Formation Section II, chapitre 12: Information |
| Jeudi 29 janvier | matin | 3 | Section II, chapitres 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8: Programme d'actions prioritaires |
| | après-midi | - | Pas de séance |
| Vendredi 30 janvier | matin | 4 | Questions diverses |
| | | 5 | Adoption du rapport |
| | après-midi | 5 | Adoption du rapport (suite) |
| | | 6 | Clôture de la réunion |